



**POUR  
NE FAIRE PLUS QU' 1  
AVEC SON MÉTIER**

**VOTRE CONSEILLER  
S'OCCUPE DU RESTE**



## TARIFS SERVICE SALAIRES ANNÉE 2021

Tarifification forfaitaire <sup>(1)</sup> sans surcoût comprenant l'ensemble des prestations au verso

<b>GESTION DE LA PAIE :</b>	
◆ Bulletin de salaire par mois et par salarié	20.49 € HT*
◆ Gestion du dossier par mois	28.55 € HT
<b>CREATION DOSSIER ENTREPRISE</b>	42 € HT
<b>CREATION DU DOSSIER SALARIE</b>	42 € HT

\*17.50 € HT pour les entreprises de plus de 20 salariés

(1) Tarifification pour l'année 2021, sous réserve de modification des prestations en courant d'année



**NOUS SOMMES LÀ POUR QUE VOUS VOUS CONCENTRIEZ SUR L'ESSENTIEL, VOTRE MÉTIER**

SIÈGE : 14, BD DES ÎLES - CS 42087 - 56003 VANNES CEDEX - 02 97 63 05 63 - [capeb56@capeb56.fr](mailto:capeb56@capeb56.fr) - [www.capeb.fr/morbihan](http://www.capeb.fr/morbihan)



**POUR  
NE FAIRE PLUS QU'  
AVEC SON MÉTIER 1**

**VOTRE CONSEILLER  
CAPEB S'OCUPE DU RESTE**

## **Gestion complète des salaires, déclarations et prestations sociales**

### **Embauche de vos salariés**

Conseils personnalisés : coût, qualification, types de contrats, durée du travail...

Déclaration unique d'embauche auprès de l'URSSAF ou de la MSA

Affiliation auprès des caisses de retraite, prévoyance et congés payés

Élaboration du contrat de travail

### **Départ de vos salariés**

Certificat de travail, reçu pour solde de tout compte, attestation Pôle Emploi

Radiation auprès des caisses de retraite, prévoyance

Demande de certificat auprès de la caisse de congés payés

Portabilité des garanties de prévoyance

Rupture conventionnelle, licenciement, démission, rupture CDD, fin de période d'essai

### **Dossier social**

Edition des bulletins de salaires et des journaux de paies,

Envoi des DSN (déclaration sociale nominative)

Déclarations annuelles

Edition des charges sociales mensuelles, trimestrielles, annuelles (URSSAF, Pôle Emploi, MSA, retraite, prévoyance, caisse de congés payés, taxe d'apprentissage, médecine du travail, formation continue)

Attestations de salaires sécurité sociale et organisme de prévoyance

Prélèvement à la source

### **Relations directes avec tous les organismes extérieurs**

URSSAF, Pôle Emploi, retraite, prévoyance, caisse de retraite, ... pour régler rapidement toutes vos demandes :

- Difficultés de paiement de vos cotisations
- Congés payés non réglés au salarié
- Retard dans l'indemnisation des arrêts de travail de votre personnel
- Demandes de contacts (par exemple : adhésion à un régime supplémentaire de prévoyance)

### **Registres et conventions obligatoires à votre disposition**

Convention collective (payant)

Registre unique du personnel (payant)

Registre de l'inspection du travail (payant)

Registre médical (payant)

Affichages obligatoires (offerts)



**EXPERT  
SOCIAL & PAIE**